Cette formation est proposée par l'ADEME

# Les politiques cyclables : de la théorie à la pratique

**Passez de la théorie à la pratique pour une politique cyclable efficace** en analysant des retours d'expérience et en adaptant les solutions à votre territoire

**96% des stagiaires satisfaits par cette formation**

Mobilité active

Action de Formation

Réseau AVELO 3, Réseau AVELO 3 - Axe4

6h

Gratuit

Présentiel

Code module : URBAN13

Mis à jour le : 15/09/2026

## À qui s'adresse la formation ?

### Le public cible

Porteurs de projet des collectivités lauréates du programme CEE AVELO 3

**Pour les sessions organisées en région, la priorité sera donnée aux participants de la région organisatrice.**

### Les prérequis

Cette formation est réservée aux membres des réseaux AVELO 3 et AVELO 3 - Axe 4

Pour pouvoir s'inscrire à cette formation, les membres du réseau AVELO 3 - Axe 4 doivent obligatoirement avoir été déclarés "présent" à la formation "L'essentiel des politiques cyclables"

## Objectifs

### Les objectifs de la formation

« Les politiques cyclables : de la théorie à la pratique » vise à approfondir les connaissances et compétences des collectivités, via des thématiques plus ciblées et opérationnelles, permettant aux participants de confirmer et ou d'affiner leur plan d'actions.

Les grands objectifs pédagogiques sont :

- **Mettre à l'épreuve, confronter** ses connaissances théoriques en matière de politique cyclable aux réalités terrain et à l'expérience usager (S'immerger, Observer, Analyser)
- **Réévaluer** les orientations d'une politique cyclable à la lumière des réalités terrain, savoir mieux arbitrer entre différentes solutions d'aménagements, d'infrastructures, de services (Analyser, Réviser, Proposer)
- **Acquérir** une base d'exemples concrets, de retours d'expérience et d'arguments en faveur des politiques cyclables et du développement du vélo (Inspirer, Nourrir, Partager)

## Programme

### Le programme détaillé

- Introduction & questionnaire auto-évaluation sur les connaissances /compétences sur l'essentiel des politiques cyclables
- Visite technique à vélo : présentation du parcours par la collectivité accueillante, présentation des consignes de la visite, parcours à vélo selon le territoire hôte
- Debriefing : questionnaire individuel, puis tour de table point de vue usager + point de vue aménageur sur l'expérience de la matinée de remise en selle technique à vélo
- Enseignements : analyse de certains choix techniques /situations rencontrés, débat /réflexion pour prise d'enseignements pour son propre territoire
- Présentations optionnelles : selon besoins des participants, approfondissement thématique du formateur sur certains sujets d'intérêt (stationnement, entretien, signalisation, ...)
- Etudes de cas en groupe : sur proposition d'une collectivité participante, étude d'un cas concret pour recommandation ou affinement de choix /directions à prendre (si pas de proposition, le formateur apporte un cas concret d'une collectivité autre)

## Durée

6h

## Les modalités pédagogiques

Cette formation est délivrée en présentiel

- Présentations de formateur, formatrice et/ou intervenant·e
- Echange entre pairs
- Mise(s) en situation via visite terrain à vélo
- Exercices collectifs
- Questionnaire à choix multiple

## Les modalités d'évaluation

**Avant la formation**
Le participant complète un questionnaire de positionnement sur son niveau de compétences et de connaissances ainsi que sur ses attentes, en termes d'enjeux, de contenus et d'apports
**Pendant la formation**
Tout au long de la formation, le formateur évalue la progression de l'apprenant au travers de la réalisation d'exercices en séance (exercices en autonomie, exercices pratiques en groupe, quiz, QCM)
**A l'issue de la formation**
Le formateur valide l'acquisition des connaissances et des compétences du stagiaire

Le stagiaire complète un questionnaire d'auto-évaluation sur son niveau de compétences acquises

## L'équipe pédagogique

Thomas JOUANNOT, Jérome CASSAGNES, Julien PHILIPOT, Marie JOLY, Axel THIEULIN, Antoine GUEGAN, Joaquim HENRY, Cécile SZYMANSKI, Dan MAGNAN, Tibye SAUMTALLY, Cécile RENAULT, Jérome MATHEUS, Marion VALENTIN, Samuel LAB, Noémie KOCH, Nicolas SPEISSER, Fabien GEMY, Bertrand DEBOUDT, Mathieu RABAUD, Flavien LOPEZ

## Tarif

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par l'ADEME

Pour consulter la prise en charge des frais de déjeuners, cliquez ICI

**Toute absence non justifiée sera facturée comme précisé dans l'article 4 de nos conditions générales de vente.**